



ARRÊTÉ MUNICIPAL
N° 34/2023
PORTANT AUTORISATION D'OCCUPATION DE L'ESPACE
PUBLIC POUR L'INSTALLATION D'UN ABRIBUS

Le maire d'ATTICHES ;
Vu le Code Général des Collectivités Locales ;
Vu l'article L 2212-2 -3 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu l'article L 610-5 du Code Pénal ;
Vu le Code de la Route ;
Vu les arrêtés ministériels relatifs à la signalisation routière et à la signalisation temporaire des routes ;
Vu la demande présentée par M Lecoutere, représentant de la société Newtech Fermetures située au 352 Rue du Mont de Terre à FRETIN (59), d'établir un arrêté autorisant l'occupation du domaine public pour l'installation d'un abribus ;
Considérant qu'il y a lieu de prendre toutes les mesures nécessaires concernant la circulation et prévenir les accidents pendant les travaux ;

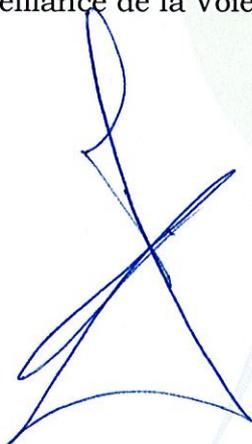
ARRÊTE

Article 1 : Le 10 juillet et le 13 juillet 2023 de 8h à 17h, en raison de travaux relatifs à l'installation d'un abribus situé devant l'espace Art et Culture rue Jean-Baptiste Collette.

Article 2 : La commune mettra à disposition de l'entreprise des barrières permettant de sécuriser le lieu d'intervention.

Article 3 : Madame la Directrice Générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis pour ampliation au :

- Au Major de la Brigade de Gendarmerie de PHALEMPIN (59)
- A l'agent de la Surveillance de la Voie Publique de la commune d'ATTICHES (59)



Fait à Attiches, le 07 JUL. 2023

L'Adjointe aux Travaux
Mme Isabelle LAMPS

